

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

### Prix de l'Abonnement

Édition quotidienne, par an..... \$3.00  
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00  
*Invariablement payable d'avance.*  
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

### Prix des Annonces

Six lignes, première insertion .... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.15  
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.00  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 6 JUILLET 1882.

## LE MOULIN ROUGE

### PROLOGUE

#### LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite.)

Le cabaretier se rengorgea. Je suis plus brave, peut être, répliqua-t-il, que certains dont on parle fort, et qui font beaucoup de bruit et peu de besogne... J'ai manqué ma vocation, j'étais né pour manier l'épée et le pistolet et pour mener grand bruit sur la terre.

—Soit, répondit le chef des lapins, tu viendras avec nous, je te le promets, et nous jugerons de ton mérite en te voyant à la besogne...

Puis, se tournant vers Lascars il ajouta :

—A quand l'expédition, s'il vous plaît ?

—A demain soir... répondit le baron...

—Il ne nous reste donc plus à traiter que la question de détails, et nous allons le faire sur-le-champ.

Au bout d'une demi-heure, Lascars quittait le cabaret de Sauvageon, après être tombé d'accord avec Huber sur le prix du sang et lui avoir assigné un lieu de rendez-vous pour le lendemain.

Laissons s'écouler le reste de cette nuit, la journée suivante tout entière, et prions nos lecteurs de vouloir bien nous accompagner vers les rives de la Seine faisant face au parc de la duchesse de Randan.

Il était huit heures du soir.

Un vent assez fort faisait courir sur la surface du ciel des troupeaux de grands nuages que l'imagination d'un poète aurait comparés vraisemblablement à des escadrons lancés au galop.

Des futaies séculaires aujourd'hui disparues, et dont les plus ardents rayons du soleil de juillet ne parvenaient point à traverser l'épaisse et sombre verdure, s'étendaient sur les deux berges, et semblaient, à cette heure nocturne encaisser le fleuve entre de hautes et noires murailles.

Un chemin creux, pratiqué dans la forêt, venait aboutir à une petite clairière voisine de l'un des poteaux du bac. La silhouette de ce poteau se profilait d'une façon bizarre sur le ciel et prenait vaguement l'apparence d'un gigantesque et sinistre gibet.

Tout à coup se voyait une maisonnette, ou plutôt une cahute construite avec des troncs d'arbres, des branches et de la boue, et semblable à ces abris temporaires improvisés par les bûcherons au milieu des forêts qu'ils exploitent.

A dix pas de la cabane, le bac était amarré par une chaîne rouillée, et le courant venait se briser contre sa lourde masse avec un clapotement monotone.

Un peu plus bas, à droite, c'est-à-dire en suivant le fil de l'eau, les regards rencontraient une petite île, ou plutôt un îlot de sable, situé au milieu de la Seine, submergé presque entièrement aussitôt que venait une crue d'eau, et couronné d'un panache de saules aux troncs creux.

Enfin, à l'horizon, de l'autre côté de la rivière, derrière les cimes houleuses des futaies, les rayons de la lune mettaient des traînées d'argent sur les girouettes de métal et sur les toits d'ardoise du château et de la duchesse de Randan.

Au moment où nous venons de conduire nos lecteurs auprès du bac, un silence profond régnait dans la forêt et sur les deux rives de la Seine, qui semblaient désertes.

La solitude était loin d'être complète, cependant, et nous allons en avoir à l'instant la preuve.

Côtéons pendant cinquante ou soi-

xante pas la berge escarpée d'où s'échappent les racines énormes des chênes trois ou quatre fois séculaires, et nous arriverons à une sorte de crique étroite, ensevelie dans une ombre épaisse, et au fond de laquelle un petit bateau plat se trouvait amarré.

Ce bateau était celui de Sauvageon.

Tout auprès de là, sur ce gazon court et touffu qui forme sous les grands arbres un incomparable tapis, quatre hommes accroupis parlaient à voix basse.

L'obscurité ne permettait point de distinguer le visage de ces hommes, mais nous les connaissons déjà, et même dans les ténèbres, nous pouvons les nommer: c'étaient Huber et Sauvageon, d'abord, puis deux lapins de premier choix, Bergamotte et Macaroni.

Ces honnêtes gens causaient sans bruit, et, si grande était leur crainte de trahir par les plus faibles indices leur présence en ce lieu, qu'ils se privaient de fumer comme d'habitude leurs courtes pipes aux fourneaux nois.

—Chut !... fit Huber tout à coup, en accompagnant ce monosyllabe d'un geste impérieux destiné à commander le silence.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda Sauvageon d'une voix faible comme un soupir.

—Quelqu'un se dirige de ce côté... répliqua du même ton le chef des lapins.

Sauvageon, sans questionner davantage, appuya son oreille contre le sol et il entendit en effet le faible bruit d'un pas rapide et léger, qui devenait d'instant en instant plus distinct.

A ce bruit se mêla bientôt un craquement de branches sèches, puis un coup de sifflet doux et voilé retentit, et une forme humaine pénétra dans l'étroite enceinte de verdure où nos personnages attendaient.

A cet instant précis, Huber bondit sur ses pieds, en tenant de chaque main un pistolet tout armé et prêt à faire feu, et il dit brusquement :

—Qui va là ?... réponds, ou je te brûle !

XVIII  
LE RENDEZ-VOUS

—Mordieu, maître Huber, répliqua Roland de Lascars, vous avez une manière bien désagréable de recevoir vos amis !... hier soir vous vouliez me jeter à l'eau !... aujourd'hui vous parlez de me brûler la cervelle !... pour peu que nos relations continuent, j'aurai de la chance si j'en réchappe...

—La défiance est la mère de la sûreté, cher monsieur ! fit Huber d'un ton sententieux. Je n'ai point d'ami quand il fait nuit, et, pour toutes sortes de bonnes raisons que vous devinez, quiconque ne m'est pas connu m'inquiète. J'ai toujours été ainsi, et ça m'a toujours réussi...

—Je le comprends et je vous approuve...

—Vous voyez d'ailleurs, reprit le bandit, vous voyez que nous sommes exacts au rendez-vous et complètement à vos ordres... voici du temps déjà que nous attendons... Notre homme va-t-il arriver ?

—Nous avons encore une heure devant nous...

—Vous en êtes sûr.

—Parfaitement sûr... d'après les renseignements que j'ai obtenus et dont l'exactitude est hors de doute, notre homme ne quitte son hôtel qu'à huit heures, c'est-à-dire au moment même où je vous parle, et met une heure à parcourir la distance qui nous sépare de Paris...

—Dans ce cas, il ne nous reste qu'à attendre encore...

—Oui, mais non pas les bras croisés...

—Que faut-il faire ?

—Réaliser une merveilleuse idée qui m'est venue chemin faisant...

—Et cette idée ?...

—Je vais vous la dire... mais, d'abord, êtes-vous d'habiles bateliers ?

—Je vous donne Sauvageon pour le plus fin marin d'eau douce que la rivière ait jamais porté... Macaroni ne lui cède en rien... il était canotier jadis sur le golfe de Naples et manie l'aviron aussi bien que le coutelas... Bergamotte et moi, nous sommes moins forts assurément, mais enfin nous y entendons bien aussi quelque chose...

—Bref, demanda Roland, Sauvageon et Macaroni peuvent suffire pour manœuvrer le bateau dans tous les sens et avec une suffisante rapidité ?...

—Ah ! je vous en réponds... la barque, dans leurs mains, filera comme un bon cheval bien dressé.

—J'avais pensé d'abord, vous le savez, reprit Roland, à attaquer mon ennemi lorsque le passeur aurait amené le bac au milieu de la rivière.

—Et j'approuvais beaucoup cette façon d'agir... est-ce que, par hasard, vous avez changé d'avis ?

—Non, mais j'ai modifié mon premier projet de manière à rendre le succès de notre entreprise encore plus certain qu'il n'était.

—Ah ! ah... et comment cela ?

—Nous allons gagner l'autre rive, mettre pied à terre et couper la corde du bac, non pas complètement mais aux trois quarts, de manière à ce qu'elle n'offre plus qu'une solidité tout à fait insuffisante... le gentilhomme, le valet, et le passeur s'embarqueront, comme de coutume, sans défiance ; la première moitié du passage s'effectuera facilement ; mais, au plus fort du courant, la corde trop tendue se rompra tout à coup, et la lourde machine, lourdement chargée, s'en ira à la dérive... pendant ce temps, Sauvageon et Macaroni maintiendront la barque à une portée de pistolet du bac en détresse, et nous ferons feu tout à notre aise sur l'homme dont je vous ai acheté la vie...

—Mille cornes du diable ! murmura maître Huber avec un sincère enthousiasme, c'est superbe ! Je donnerais volontiers quelque chose de ma poche pour qu'une si belle idée me soit venue ! ah ! vous n'êtes point un homme ordinaire, cher monsieur, il s'en faut de tout, et vous seriez pour mes lapins un fameux capitaine si je venais à me retirer et si vous vouliez prendre ma place !

Lascars ne répondit pas, mais il sourit, dans les ténèbres, avec une expression d'indicible orgueil. Au fond il se trouvait très-flatté de l'hommage naïf et spontané rendu par Huber à son diabolique génie.

—L'heure se passe... dit-il, embarquons !

Bergamotte détacha le bateau plat dans lequel les cinq hommes prirent place, et qui, vigoureusement conduit par Sauvageon et Macaroni, fila comme une flèche vers l'autre rive.

Lascars ne voulut s'en rapporter à personne pour accomplir l'exécration besogne dont nous venons de lui entendre parler.

Il tira d'une gaine de chagrin noir qu'il portait sous sa veste un petit stylet prodigieusement affilé, et avec ce stylet il entama la corde du bac, non point en un seul endroit, mais en dix, de manière à ce qu'il fut impossible qu'elle résistât, lorsqu'une pression violente s'exercerait sur elle.

Ceci terminé, Lascars reprit sa place dans la barque que pendant quelques minutes il avait quittée.

—Faut-il retourner d'où nous venons ? demanda maître Huber.

—Inutile... répondit Roland. L'ombre de ces grands arbres nous enveloppe d'un voile impénétrable et nous ne saurions être mieux qu'ici pour ce que nous avons à faire.

—Dois-je attacher l'amarré ? dit Bergamotte.

—Non. Restez à terre et contentez-vous de maintenir le bateau jusqu'à nouvel ordre...

(A continuer.)

### Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 10 JUILLET PROCHAIN, inclusivement, pour la construction de nouvelles écuries au Château de Spencer Wood.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce Bureau tous les jours, à compter du 20 DU COURANT, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées : "Soumission pour écuries à Spencer Wood."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics. Québec, 14 juin 1882.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. 14 juin 1882—26j

### Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à MERCREDI, le 16 AOUT prochain, inclusivement, pour l'érection d'un nouveau Palais Législatif à Québec.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, à compter du 18 JUILLET prochain de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées : "Soumission pour Palais Législatif."

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics. Québec, 14 juin 1882.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. 14 juin 1882—27 juin

## EAU DE FLORIDE "NONPAREIL"

Un parfum des plus odorants et des plus rafraichissants, Aussi exquis pour la toilette que pour les bains et la chambre d'un malade.

PETITES BOUTEILLES : 25 c.  
 A vendre en gros par  
**LYMAN FILS & Cie,**  
**MONTREAL.**  
 16 mai 1882.

### GRAND PELERINAGE.

Avec la permission de M. le Grand Vicaire C. E. Lesaré, un grand pèlerinage se fera dimanche le 9 juillet, à Notre-Dame de Lourdes, St. Michel, par le Chœur de l'orgue de la Congrégation de St. Roch, sous la direction du Révd. P. Lessard, Deservant de la Congrégation.

Plusieurs bateaux sont retenus afin d'éviter l'encombrement, entre autres, le beau et spacieux vapeur *Montmorency, Capit. Bernatchez*.

Programme : Confessions et chants pieux pendant le trajet. En arrivant à St. Michel, grande procession des pèlerins précédés de magnifiques bannières, jusqu'à l'église paroissiale où une messe basse sera dite pour l'avantage des communians.

A 9 1/2 hrs, grand'messe solennelle en plein air à la grotte.

A 11 hrs., vèpres à la grotte suivies d'un sermon de circonstance.

Les bateaux feront escale au quai du gouvernement à St. Joseph de Lévis et à St. Laurent I. O.

Plusieurs prêtres accompagneront les pèlerins. Départ du quai Champlain à Québec, à 7 hrs. L'orgue-Harmonium, qui servira dans cette occasion est de la célèbre manufacture "Ma'on & Hamlin, qui a été généreusement prêté par Monsieur A. Lavigne.

Prix du passage, de Québec à St. Michel 50 cts.  
 " " St. Joseph de Lévis " 40 cts.  
 " " St. Laurent " 25 cts.

L'organisation ne néglige rien pour assurer le confort à tous les pèlerins.

Les Dames sont admises.

Départ de St. Michel à 3 1/2 hrs. P. M.  
 5 juillet 1882.

## R. & H. SAMPSON

FONDEURS EN CUIVRE  
 POSEURS DE SONNETTES  
 MÉCANICIENS ET SERRURIERS  
**16 RUE D'YOUVILLE**  
 (Deuxième rue en dehors de la porte St. Jean)  
 QUÉBEC.

Ouvrages de marine en cuivre, fabrication de pièces légères et lourdes en fonte, baguettes d'escaliers et de peintures, grillages de fenêtres, etc.

Moules à adresses faits sur commande. Machines à coudre et autres, réparées et réglées.

Spécialité de modèles pour brevets d'invention.  
 27 juin 1882—1m

## DISSOLUTION

**Nouveaux Rabais.**

Franges à Rideaux pour moins que la moitié du prix.

Repps à Rideaux, grande réduction.

Bons Tapis Tapisserie pour 45 cts. et plus.

" Rideaux de point, \$2.75 la paire.

" Coton Jamé à draps pour 25 cts.

" " demi-blanc à draps pour 37 1/2 cts.

" Courtpointes blanches 10-4, \$1.35 et plus.

" Toile de table non-blanchie, 40 cts et plus

" " blanche, 55 cts. et plus.

" Serviettes de table pure toile, \$1.25 et plus la douzaine.

" Essuie-mains, 20 cts.

" Serviettes à verres, 12 cts.

Un lot à bon marché de mouchoirs de toile, fichus de valeur, peignoirs, ulsters, dolmans et manteaux, à grand rabais.

La balance de nos chapeaux de dames importés, au-dessous du prix coûtant.

Articles de fantaisie, derniers patrons dans tous les départements.

**Articles pour Messieurs.**

Derniers patrons de chemises blanches et de couleurs, cravates, scarfs et vêtements de corps. Bon tweed tout laine pour 50 cts. Etoffe double largeur pour habits, \$1.50.

FYFE & LEITCH,  
 Coin des rues de la Fabrique et Ste. Famille.  
 17 juin 1882.

## Grande vente de Chapeaux pour Messieurs, à 25 pour cent au-dessous de la valeur!

**ALF. L. G. DUGAL,**

Seul agent à Québec pour la vente en gros et détail de Chapeaux pour messieurs de la nouvelle manufacture de Goodwin & Blake, de Glasgow.

Pour pouvoir introduire un grand nombre de Chapeaux sur le marché et pour qu'on apprécie la qualité et le fini de leur feutre, j'ai instruit de la manufacture de les vendre à 25 pour cent au-dessous de leur valeur.

ALFRED L. G. DUGAL,  
 No 34, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville.  
 18 mai 1882—2m

A VENDRE A LA  
**Librairie A. T. Garant**  
 No. 6 et 8, rue St. Jean, H.-V.,  
 (Presque en face de la Banque d'Épargne.)  
 Nouveaux Romans Illustrés, parus en 1881 et 1882.

Alexis Bouvier—La belle gréelle, fort volume in 8vo, 56 gravures sur bois, 450 pages..... \$1.75  
 Alexis Bouvier—Mademoiselle Olympe, fort volume in-8vo, 60 gravures sur bois, 400 pages \$1.50  
 Alexis Bouvier—Le mouchard, fort volume in-8vo, 320 pages, 56 gravures sur bois..... \$1.50  
 Alexis Bouvier—Les créanciers de l'échafaud, fort volume, in-8vo, 450 pages, 70 gravures sur bois..... \$1.75  
 Alexis Bouvier—La femme du mort, fort volume in-8vo, 45 gravures sur bois, 325 pages... \$1.50  
 Alexis Bouvier—Le grand Aza, fort volume in-8vo, 452 pages, 56 gravures sur bois..... \$1.75  
 Conzant de Groult—L'affaire de la rue du Temple, fort volume in-8vo, 525 pages, 70 gravures sur bois..... \$1.75  
 Jules Clarétie—Le beau Salignac, grand roman d'aventures, fort volume in-8vo, 400 pages, 60 gravures sur bois..... \$2.00  
 Théophile Gautier—Le capitaine Fracasse, fort volume in-8vo, 70 illustrations par Gustave Doré, 400 pages..... \$2.10  
 22 juin 1882.

## JOS. ROONEY

Agent de la maison R. Dawson & Cie., de Dublin

Importateur de Liqueurs Irlandaises

Vieux Malt Whiskey de Jamieson

Bière des Indes de Jamieson et Pim

Bière forte extra de Guinness.

**21, Rue Sault-au-Matelot.**  
 1 juillet 1882—6f

ANNONCES NOUVELLES.

Avis.  
 Une lettre de crédit.  
 Chemin de fer Intercanadien—D. Pottinger.  
 Pianos ! Pianos !—N. Lemieux & Cie.  
 A vendre.  
 Grand Pèlerinage.  
 Département des chemins de fer Québec—J. A. Chapleau.  
 Nouvelle galerie photographique—Ellison & Fils.  
 Demande.  
 On demande—Alp. Poulin.  
 Avis—Jules Esculier.  
 Marchandises d'été—Glover, Fry & Cie.  
 Importateur de liqueurs irlandaises—Jos Rooney.  
 Romans nouveaux—Librairie contemporaine.  
 Grand excursion à Montréal—Jos. Allard.  
 Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien—Charles Drinkwater.  
 R. & H. Sampson, Fondateur.  
 Pot Barley, Pot Barley—J. B. Renaud & Cie.  
 Avis aux entrepreneurs—Ernest Gagnon.  
 Ligne Allan—Allans, Rae & Co., Agents.  
 Dissolution—Fyfe & Leitch.

QUEBEC,

JEUDI, 6 JUILLET 1882.

DE RETOUR.

Un journal de Montréal nous apprend hier que, la semaine dernière, une soixantaine de familles canadiennes-françaises sont revenues de Cobeco à Montréal où elles ont trouvé de l'ouvrage dans des manufactures.

Ce fait est plus important qu'il ne paraît l'être.

Les soixante familles qui nous sont revenues, seront probablement suivies d'autres, et une fois lancés sur cette voie, les émigrés canadiens-français, espérons-le, reviendront en masse au Canada.

Et pourquoi pas ? L'aube d'une ère d'activité considérable ne fait que de poindre ; les manufactures naissent un peu partout aujourd'hui dans le pays et ont chance de subsister.

Nous croyons que le canadien-français émigré aux Etats-Unis, ne demandera pas mieux que de saisir par les cheveux la première occasion convenable de revenir au pays de ses pères.

Le français n'émigre pas facilement, on le sait ; mais il fait un colon supérieur. S'il émigre, c'est avec l'espoir constant de revenir au lieu de sa naissance ; cette idée là est plus forte que toutes les circonstances, domine toutes les situations où il peut se trouver. Nous connaissons des canadiens-français, nés dans le district de Québec, qui habitent les Etats-Unis depuis trente ou quarante ans, et y ont fait fortune, mais sont toujours demeurés canadiens-français de cœur et ne désirent qu'une chose, c'est de pouvoir réaliser le plus tôt possible leurs vœux et revenir mourir au Canada. Superflu de dire que ces braves gens étaient de notre démonstration nationale de 1880.

Nous citons ces faits et nous pourrions en citer des centaines d'autres pour prouver que le Canadien né français, garde l'amour du sol et la langue maternelle, avec plus ou moins d'anglicismes ou d'américanismes, mais enfin qu'il la garde et qu'il la parle ; il s'assimile difficilement et il faut plusieurs croisements successifs pour faire disparaître l'empreinte nationale. Ce caractère pour ainsi dire indélébile, lui a permis de se conserver au milieu des autres nationalités du continent, et non seulement de se conserver, mais de grossir son nombre et son influence.

Nous sommes heureux de constater que nos compatriotes nous reviennent, du moins commencent à reprendre le chemin du pays.

Le pays, c'est le Canada, c'est la province de Québec. C'est là où ils viennent le mieux, où, en se concentrant, ils peuvent présenter un front puissant et

respecté. C'est là où la langue française a toutes les chances de se préserver intacte et pure, les vieilles traditions du pays de se conserver. Que l'on regarde ailleurs sur ce continent, et que l'on nous dise si l'élément français s'est maintenu avec plus de fermeté et d'éclat ailleurs qu'au Canada.

La race canadienne-française est forte et virile ici ; quand il s'agit de la famille, elle n'a jamais fait d'arithmétique. C'est ce qu'il l'a sauvé, c'est ce qui lui donnera une prépondérance dont elle n'usera, grâce à l'éducation politique dont elle bénéficie tous les jours, qu'avec l'esprit de la plus parfaite justice et dans l'intérêt général.

D'ailleurs, au Canada, il y a de la place pour tous les canadiens-français qui voudront nous revenir et dépenser ici la même somme d'énergie et d'activité qu'ils déploient en pays étranger. Plus nous irons, plus il y aura pour eux de chances de se placer. La protection ne fait que commencer son œuvre. Sous la direction d'hommes politiques qui ne se paient pas simplement de théories, l'horizon s'agrandit, le pays est exploré, nos ressources sont analysées et portées à la connaissance du monde industriel qui s'occupe de nous plus sérieusement que jamais.

Soixante familles canadiennes de retour au pays ! Ce n'est pas énorme ; mais cela donne beaucoup à espérer.

INFORMATIONS.

—Il y a eu hier à Ottawa réunion du cabinet fédéral. Il n'y aura pas d'autre séance du cabinet avant le 19 du courant.

—Le télégraphe nous apporte de Winnipeg en date du 4 les nouvelles suivantes de la lutte électorale :

Dans Winnipeg, il y avait trois candidats, M. Scott, Conklin et Smith. Le premier a eu 489 voix, le second, 384, et le troisième 73 ; majorité pour M. Scott, conservateur, 105.

Dans Marquette, M. Watson, libéral, l'a emporté sur son adversaire M. McDonald par 111 voix de majorité.

Dans Lisgar, aux dernières nouvelles M. Ross, libéral, avait sur le Dr Schultz un avantage de 48 voix.

—Sir John et Lady McDonald ont dû laisser Ottawa aujourd'hui pour la Rivière-du-Loup.

—Le lieutenant-gouverneur Robitaille, l'hon. M. et Madame Chapleau, M. et Madame Mlle Sénécal, M. et Madame Dansereau étaient à Toronto hier. Ils ont pris le vapeur *Algerian* pour revenir à Montréal.

—L'hon. M. Costigan, ministre du Revenu Intérieur, vient de perdre un de ses frères à Ottawa. M. W. F. Costigan était un employé de la Chambre des Communes. Il est décédé mardi après trois jours de maladie seulement. Il était marié et laisse une femme et un enfant. Ses funérailles auront lieu à Grand Falls, Nouveau-Brunswick.

—Hier à Sorel, devant l'hon. juge Gill à la demande de M. Sylvestre, le candidat libéral battu, on a fait le décompte des bulletins enregistrés dans l'élection de Berthier.

Le décompte a donné 18 voix de majorité à M. Cuthbert.

—Les actionnaires de la Société de construction canadienne de Montréal, ont résolu hier de mettre les affaires de la Société en liquidation.

—On lit dans le *Courrier de Montréal* d'hier :

La semaine dernière soixante-dix familles canadiennes-françaises nous sont arrivées de Cobeco. Elles se sont pour la plupart fixées à St-Henri des Tanneries. Elles ont immédiatement trouvé de l'emploi à la fabrique de coton de St-Henri. Cette fabrique donne de l'ouvrage à 300 personnes, et elle en emploiera le double dès que la fabrique sera en pleine opération.

—La valeur de la propriété foncière qui n'était que de \$100,000, l'année dernière, au Portage la Prairie, Manitoba, est évaluée cette année à plus de sept millions.

—Sa Grandeur Mgr Burgess, évêque du diocèse de Détroit, a reçu de Rome un bref apostolique divisant le diocèse de Détroit et désignant *Grand Rapids* comme devant être le nouveau siège épiscopal.

—M. F. C. Mathieson, de Bartholomew House, Londres, a publié la liste complète des compagnies de lumière électrique fondées jusqu'à ce jour en Angleterre. Leur nombre s'élève à 33 et leur capital à environ £6,000,000.

LA QUESTION D'EGYPTE.

La *Justice* trouve l'attitude de l'Angleterre, dans les affaires d'Egypte, particulièrement incroyable :

"Jusqu'ici, dit-elle, l'Angleterre nous a amusés par de vagues promesses de concours, mais l'Angleterre ne s'occupe que d'elle-même, et aujourd'hui qu'on tue les Anglais, elle ne bouge pas. Faut-il croire, comme on le murmure, que son saiaie est déjà convenu, et que, par une surprise analogue à celle de Chypre, nous la verrons raffler un beau matin le canal de Suez ? Derrière tout cela, on aperçoit le grand corrupteur de l'Europe, l'homme qui appelle tous les Etats de proie à la curée, l'homme qui fait mouvoir la Porte, qui tient le gouvernement italien, à tel point que, naguère, quand il s'emporta contre les libertés italiennes, nos voisins, par l'organe de leurs ministres, lui firent des excuses d'être libres."

Le *Rappel* reproche à M. de Freycinet la discrétion qu'il a apportée dans les affaires extérieures :

"Si M. de Freycinet était venu nous annoncer qu'il était abandonné par l'Angleterre, qu'une coalition de quatre puissances s'était formée contre nous, s'il avait démontré que nous étions conduits inévitablement à une guerre européenne, j'aurais répondu ce qu'aurait dû répondre tout bon citoyen et tout honnête homme : Rentrons chez nous et travaillons à devenir les plus forts. Mais pourquoi M. de Freycinet nous a-t-il caché le danger ? L'ignorerait-il ou nous trompait-il ?"

L'*Événement* n'est pas satisfait non plus.

"Le cœur nous saigne, dit-il, de voir des patriotes ne se saisir de ces funestes événements que comme d'une arme pour renverser un ministère et en lever un autre. Laissons ces misérables querelles, ces fureurs intestines, ces convoitises honteuses. Il s'agit bien de sauver M. de Freycinet ou de venger M. Gambetta. Occupons-nous d'abord de la France, de son drapeau, de ses seize mille nationaux établis en Egypte, et menacés d'être d'un instant à l'autre ruinés et égorgés par un fanatisme atroce !... Autant il était hasardeux de descendre sur le rivage égyptien sans y avoir été provoqué, autant il serait insensé et pusillanime de demeurer au large spectateur inerte de la lutte engagée et des périls croissants. Ce jour-là, il n'y aurait plus de France !"

Après avoir accepté dans ses motifs, sinon dans son expression, le discernement réfléchi et mesuré de M. de Freycinet, nous n'en avons donc que plus le droit d'exiger de lui que la République déploie une fermeté virile à cette heure, pour faire respecter en Egypte, avec ou sans alliance, l'honneur, le sang et les intérêts français."

—La *République française* a répondu à l'article de M. John Lemoine sur "l'abaissement de notre ancienne fierté nationale." Le journal de M. Gambetta convient de cet abaissement, mais il en accuse "les néophytes du parti républicain." Il paraît qu'il existe deux classes de républicains : les vétérans, — toujours très fiers, et les néophytes, pas fiers du tout.

La classification est inattendue, mais curieuse.

"Libre aux néophytes du parti républicain d'inviter les élus du pays à laisser les Egyptiens régler leurs affaires eux-mêmes, les anciens, les vaillants lutteurs des temps où l'on combattait contre la monarchie bourgeoise de la paix à tout prix, contre l'empire qui ne faisait la guerre que dans un intérêt dynastique, ceux-là n'admettent jamais que la France cesse d'être une nation respectée."

Nos vétérans doivent s'indigner des doctrines nouvelles de nos recrues, car ces doctrines insouciantes, notre parti les a toujours rejetées comme indignes de la République et de la France. Les républicains à toutes les époques ont été les premiers des patriotes. Ils tiennent à l'honneur de ne point renier une si généreuse tradition, et quand ils voient le pavillon national compromis ils ne peuvent avoir de souci plus vif, d'affaire plus pressante que de le dégager."

Si la classification est exacte, la *République française* s'en avise un peu tard. Il n'est pas une seule de ces

"nouvelles recrues," aujourd'hui si maltraitées par ce journal, dont le même journal n'ait acclamé, ou au moins accepté la candidature, déclarant la question politique supérieure à toute autre.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 5.—On dit que la Conférence se décidera probablement aujourd'hui de réquérir la Porte à intervenir en Egypte. Le principe d'une intervention collective est déjà adopté, si la Porte refuse d'agir. Il est probable que dans ce dernier cas plusieurs puissances participeront à l'intervention, mais la part de l'Angleterre sera plus large que celle d'aucune autre puissance.

Un correspondant d'Alexandrie, dit que des ex-communards ont fait une liste d'otages pour Arabi Pacha et que celui-ci est mis au courant par des trahitres français.

Londres, 5.—A la Chambre des Communes cette après-midi, sir Chs Dilke a annoncé que de nouvelles instructions seront transmises à l'amiral Seymour, au sujet de l'armement des forts d'Alexandrie, instructions qui mettront l'amiral en état de faire face à toute éventualité.

Des avis ont été adressés du bureau de la guerre à 61 villes du royaume, y compris quelques-unes d'Irlande, ordonnant aux autorités militaires de se préparer pour l'appel immédiat des réserves sous les armes. On croit que la réserve sera appelée avant la fin de la semaine.

Des dépêches privées d'Egypte mandent qu'un conflit est inévitable.

On est à distribuer 20,000 carabines dans les divers postes militaires, pour l'armement de la réserve. On a ordonné la distribution de 20,000 autres carabines.

Dublin, 5.—Un artisan du nom de Kenny a été assassiné de bonne heure hier matin sur la Place de Séville. On suppose que les assassins sont des fériens. Des passants ont remarqué trois individus qui se querellaient. Kenny portait une ceinture sur laquelle était écrit : "Dieu sauve l'Irlande."

Le cadavre porte sept coups de couteau et quatre blessures de balles. Un nommé Poole et deux autres individus ont été arrêtés sous soupçon. La police attache une grande importance à l'arrestation de Poole, en dehors de l'assassinat actuel.

Vingt personnes ont été arrêtées à Loughrea, sous prévention d'être impliquées dans le meurtre de Burke et du trouper Wallace. Elles sont aussi soupçonnées du meurtre de Blak.

Berlin, 5.—Afin d'éviter une intervention armée en Egypte, la France insiste auprès de l'Allemagne pour qu'elle emploie son influence sur le Sultan pour déposer Arabi Bey. Un correspondant de la *Gazette de Cologne* dit que Arabi a déclaré à une réunion de ses amis qu'il voulait imiter Napoléon, créer un empire et rétablir l'unité de l'Arabie. Vendredi dernier, en se rendant à la mosquée, Arabi s'est tout à coup arrêté, a frappé du pied le sol et a déclaré que Dieu venait de lui révéler que le canon d'une pièce sacrée d'artillerie était enfoui à cet endroit. On a aussitôt pratiqué une excavation, et le canon a été trouvé.

Alexandrie, 5.—Les arabes ne pouvaient pas comprendre hier pourquoi l'on tirait du canon à bord des flottes, et l'on croyait que le bombardement commençait. La panique cependant ne dura que quelques instants, car on apprit aussitôt qu'il s'agissait d'un salut tiré en l'honneur du 4 juillet.

ADRESSE D'ADIEU.

Avant son départ pour la cure de St. Romuald, l'abbé Ad. Godbout, desservant de l'église de Notre-Dame de la Garde (Cap Blanc), a été de la part de ses paroissiens, l'objet d'une démonstration très sympathique. Voici l'adresse qu'ils lui ont présentée hier soir, et à laquelle il a répondu avec une émotion facile à comprendre :

Monsieur le curé,  
 Une bien triste nouvelle qui a eu un écho douloureux dans le cœur de chacun de vos paroissiens, nous réunit une dernière fois autour de vous. On nous a dit que vous alliez nous quitter, monsieur le curé.  
 Monseigneur l'Archevêque voulant récompenser le zèle et le dévouement dont vous avez donné tant de preuves pendant le cours de votre carrière apostolique au milieu de nous, a cru devoir vous confier la direction d'une paroisse plus importante que la nôtre. Tout en nous inclinant devant cette décision émanant de l'autorité supérieure, nous n'en pleurons pas moins le départ du prêtre qui, pendant cinq ans, fut la providence de notre petite paroisse, après en avoir été le fondateur. Avant vous, monsieur le curé, nous n'a-

vions ni église ni écoles, aujourd'hui si nous pouvons adorer Dieu dans un de ses temples, si nos enfants reçoivent l'éducation que nous ne pouvions leur procurer qu'avec les plus grandes difficultés, c'est grâce à votre charité et à votre zèle infatigable.

Permettez-nous d'espérer, monsieur le curé, que vous viendrez quelquefois au milieu de nous et que vous n'oublierez pas, dans vos prières, cette pauvre paroisse dont vous avez été le fondateur et le père, où l'on vous aime tant, et que vous devez aimer aussi en vertu de tout le bien que vous y avez fait.

Au nom des citoyens de N.-D. de la Garde.  
 J. BLAIS, président.  
 Jos. MORISSETTE, secrétaire.  
 N.-D. de la Garde, (Cap-Blanc),  
 le 5 juillet 1882.

A TRAVERS LA VILLE.

NOMINATION.—M. L. A. Audette, avocat, a été nommé hier député-protonotaire en remplacement de M. J. B. R. Dufresne, mis à la retraite.

ARMEMENT.—Les autorités militaires du district n° 7 ont expédié à Rimouski deux petites pièces de campagne, pour l'usage des volontaires de la ville.

LA CROSSE.—Il y aura joute samedi, sur le terrain Thistles, entre les clubs *White Stars* et *Shamrocks*.

COURSES.—Il y aura de grandes courses sur l'hippodrome St-Charles, les 18 et 19 du courant. Huit chevaux sont déjà sur les rangs.

LA PÊCHE.—On dit que la pêche à la truite donne bien dans les lacs des alentours. Plusieurs partis de pêcheur en sont revenus très satisfaits.

CHEMIN DE FER DU NORD.—Les directeurs de la compagnie se réuniront à Québec, vers le onze du courant, pour nommer un surintendant du chemin et régler plusieurs questions importantes.

MÉGISSERIE.—Les travaux de construction des édifices destinés à la mégisserie de MM. Pion & Cie, sur le bord de la rivière St. Charles, avancent rapidement. On travaille en ce moment à poser le comble. Une fois terminés, ces édifices seront superbes.

AMÉLIORATIONS.—On construit en ce moment un trottoir sur le côté sud de la Grande Allée, près de la porte St. Louis. Le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps. Des fanaux splendides ont été placés sous les portes St. Louis et Kent. Cette amélioration était très désirée et est d'une grande utilité.

RÉUNION.—Les anciens élèves du collège Ste Marie, Montréal, sont priés de se réunir à l'Institut Canadien, samedi prochain à 8 heures précises. Cette réunion sera la dernière avant la convention qui aura lieu à Montréal, le 19 et le 20 courant.

TRAVAUX DU HAVRE.—On sait que la Commission du havre a demandé dernièrement des soumissions pour les nouveaux travaux à exécuter à l'embouchure de la rivière St. Charles. Elle en a reçu douze qui ont été ouvertes hier. L'ingénieur résident des travaux et le secrétaire de la commission M. Verret, sont occupés à mettre en ordre et à compiler les soumissions afin de les présenter aux commissaires d'une manière parfaitement intelligible. Les commissaires se réuniront ensuite, probablement lundi, et feront choix de l'entrepreneur. Ce choix cependant doit être ratifié à Ottawa.

TÉMOIGNAGE D'ESTIME.—Lundi après-midi, les employés du département de l'Instruction publique se sont réunis pour offrir à M. Louis Giard, M. D., ci-devant secrétaire de ce département, un témoignage de leur estime, à l'occasion de sa retraite après 34 ans de services fideles et de dévouement à la cause de l'éducation en cette province. Ils lui ont présenté une magnifique canne à pommeau d'argent, accompagnée d'une adresse que lui a lue l'hon. M. Ouimet, surintendant de l'Éducation. M. Giard a répondu avec émotion et a exprimé en termes heureux le plaisir que lui faisait éprouver cette démonstration cordiale.

PÈLERINAGES.—Les pieux endroits de Ste-Anne de Beauport et de St-Michel de Bellechasse (Notre-Dame de Lourdes) le premier en particulier, ont déjà été visités depuis le printemps, par plusieurs milliers de pèlerins. Il en est venu d'Ottawa, de Montréal, de Champlain, et même des Etats-Unis. Presque chaque jour ces pèlerins, qui arrivent naturellement à Québec, parcourent nos rues et nos places publiques par groupes nombreux et passent en revue les antiquités de la bonne vieille cité de Champlain.

DÉSAPPOINTEMENT.—Pas de concert en plein air hier soir sur la terrasse. La pluie a commencé à tomber à huit heures et force a été aux nombreux spectateurs de prendre la fuite. Les musiciens du 8e carabiniers royaux,

qui avaient un programme choisi à exécuter, n'ont pas voulu se retirer pendant avant d'avoir joué un morceau. Ils faisaient hier soir l'essai d'un nouvel instrument qui est d'un effet magnifique; c'est un carillon ou lyre à clavier.

ENCORE MAITRE MARTIN.—Il paraît qu'au cours d'une des représentations du fameux ours dans la rue Champlain, mardi matin, l'animal a légèrement égratigné au bras une petite fille qui, dans son ébahissement, ne se défiait pas de ses griffes traîtresses. Un autre enfant aurait été happé par lui avant qu'on l'ait muselé, mais sans recevoir de blessure.

RADEAUX EGRENÉS.—On a réussi à ramener au port la plus grande partie du bois provenant des radeaux dont les attaches se sont rompues il y a quelques jours en descendant le fleuve. Un autre radeau qu'on remorquait au quai Simpson, à Lévis, mardi après-midi, s'est aussi égrené. Le remorqueur Activity et plusieurs chaloupes ont réussi à ramener tout le bois dans l'anse Labadie.

SINGULIER.—Le croirait-on. Il paraît que les moineaux qu'on s'est fait fête d'acclimater dans le pays à raison de leurs qualités insectivores, ne seraient rien moins que des destructeurs de végétaux. A Boston et autres villes de la Nouvelle-Angleterre, où le moineau anglais est acclimaté depuis très longtemps et où il est devenu presque une nuisance par sa fécondité, on en est à chercher actuellement les meilleurs moyens à employer pour le faire disparaître. Les naturalistes et les hommes de science ont là une question toute trouvée pour exercer leurs connaissances et leur talent.

EXCURSION A MONTRÉAL.—Nos lecteurs ne doivent pas oublier que c'est samedi le 8 du courant, que doit avoir lieu, par le chemin de fer du Nord, la grande excursion à Montréal organisée sous le patronage de l'Union St. Joseph de St. Roch.

Un détail bon à noter, c'est que les billets de cette excursion, sont bons pour voyager sur tous les trains réguliers partant de Québec le samedi. Des arrangements ont été pris en outre par les organisateurs avec l'Hôtel Richelieu, de Montréal, en vue d'a surer tout le confort possible aux voyageurs, et cela aux prix les plus modiques.

FAITS DIVERS.

POURSUITE.—La compagnie dite Shipping Company, a intenté hier à Montréal, une poursuite pour libelle contre le Free Press, d'Ottawa, le Globe et le Mail, de Toronto. La somme réclamée de chacun de ces journaux est de \$25,000.

Il paraît que le Free Press aurait publié il y a quelque temps un article intitulé: 'The treatment of emigrants, mauvais traitement d'émigrants, et dans lequel il portait des accusations sérieuses contre l'administration du steamer Lake Nepigon. Il disait qu'il n'y avait presque rien à manger à bord et que les passagers étaient mal logés.

La compagnie nie les accusations in toto et déclare qu'elles ont été faites et répandues par des compagnies rivales. Elle est déterminée à tirer l'affaire au clair et à confondre les accusateurs.

OPÉRATION CHIRURGICALE.—M. W. A. Wood, dit la Patrie, ex-courrier bien connu de cette ville, souffrait depuis longtemps d'un cancer à la langue. Hier, il a dû subir une terrible opération à l'hôpital-général; on lui a presque entièrement coupé la langue. Le patient est beaucoup mieux depuis cette opération.

Chose singulière et bien heureuse, on a espoir qu'il ne perdra pas complètement l'usage de la parole. D'ici à quelque temps cependant, il ne pourra articuler une seule parole intelligible.

LA CERVELLE DE GUTEAU.—On télégraphie de Washington que les docteurs Hartigan, Lamb et Somers ont terminé l'examen de la cervelle de Guteau, et qu'après avoir comparé leurs notes ils se sont mis d'accord sur les points principaux du rapport, dont la préparation a été confiée au docteur Lamb.

TOUJOURS LES MARSEILLAIS.—Deux Marseillais parlent d'aventures; l'un dit qu'il a vu un homme traverser le Rhône, à son endroit le plus large, en nageant sur le dos et portant un homme sur le ventre.

Autre, n'ayant rien l'aussi fort à répondre, se tourne vers son interlocuteur et lui dit: Eh bien! tu ne me reconnais pas? ...

LA MOISSON AU CANADA.—Le bon peuple canadien doit être surpris en apprenant que la récolte du blé a énormément augmenté en Canada. Nul doute que les partisans de la politique nationale n'attribuent cette augmentation à la Protection, mais seul l'Exportateur des cors sans douleur de Putnam en est la cause. Il enlève plus de cors dans l'espace d'un acre que tout l'univers ne peut produire de blé. Il est sans danger, sûr et sans douleur. N'acceptez pas de substitution. Seulement 25 cts. Essayez-le: nous vous garantissons une bonne moisson.

LA DÉPRESSION DES FACULTÉS intellectuelles et physiques, et toutes les maladies découlant d'une digestion insuffisante ou nulle, sont instantanément arrêtées et guéries par l'usage immédiat de l'Emulsion d'Huile de foie de morue et d'hypophosphites, etc., de Puttner.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le cou, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre sioux ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

LES TISSUS NERVEUX ET SANGUINS doivent leur condition sanitaire au Phosphore et se désorganisent lorsque la quantité de celui-ci devient insuffisante. Il est aussi indispensable à la conservation des fonctions organiques du corps que l'électricité l'est pour le télégraphe. L'usage du phosphore combiné avec l'Huile de foie de morue, la chaux, le soude, etc., dans l'Emulsion de Puttner, en contenant, sous une forme parfaitement digestive et agréable au goût, tous les éléments nécessaires à la santé et à la vitalité du corps, prévient et guérit rapidement toutes les maladies dues à l'insuffisance du phosphore dans le système organique. De là sa valeur inestimable pour les maladies du cerveau, la débilité nerveuse, l'abus de soi-même et les désordres des poumons qui, commençant par la débilité générale causée par la toux, le rhume et les bronchites, finissent par ce grand destructeur du genre humain—la Consommation.

HARMONIUMS.

Reduction spéciale et extraordinaire. Ayant contracté avec la compagnie dite 'DOMINION ORGAN CO., de Bowmanville, Canada, pour un nombre considérable d'Harmoniums et Orgues-Harmoniums, de réputation pré-éminente, et ayant actuellement en magasin une grande quantité de ces célèbres instruments, nous avons décidé, afin d'en effectuer la vente immédiate, de les offrir à des prix extrêmement réduits pendant quelque temps seulement, afin d'en disposer le plus tôt possible pour faire place aux divers envois de pianos que nous recevons régulièrement chaque semaine.

Nos prix et conditions sont comme suit, savoir: Sur tout instrument du catalogue dont le prix sera de \$150 en montant, nous déduirons un escompte de 35 0/0 payable à conditions faciles, soit par versements mensuels ou par quartiers. Toutes conditions raisonnables proposées par l'acheteur, seront prises en considération; pour les acheteurs au comptant, nous ferons les déductions suivantes: 35 0/0 et 10 0/0 sur les prix du catalogue.

Exemple: Une Harmonium suivant le prix du catalogue est de \$400.00 Réduction spéciale à 35 0/0 140.00 \$260 Donc un Harmonium de \$400 coûtera que \$260 Escompte extraordinaire... de 10 0/0 pour achats au comptant. Ainsi, un Harmonium, suivant le prix du catalogue, est de \$500.00 Réduction spéciale à 35 0/0 175.00 \$325.00 Escompte à 10 0/0 pour argent comptant 32.50 Un harmonium qui vaut \$500 coûtera que \$292.50 BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique, 6 rue de la Fabrique, Québec.

ALLEZ CHEZ JOSEPH DONATI

Horloger et Bijoutier, 158, rue et faubourg St. Jean, et 241, rue St. Paul, en face la gare du Palais. C'est là seulement que vous trouverez à bon marché toutes les nouveautés en fait d'horlogerie et de bijouterie. Inutile de dire que ces magasins sont très achalandés et que personne n'en sort sans avoir satisfait son goût et ses moyens. Ce sont les seuls endroits où l'on trouve les loquets-mouvement, les loquets-stéréoscope, et les bracelets d'argent émaillés d'or. Réparation de montres, horloges et bijoux garantie et à bon marché.

Une autre grande quantité DE

POELES A L'HUILE DE CHARBON VENANT D'ÊTRE REÇUS. Ils se vendent de \$1.25 à \$5.00. Les plus gros ne consomment que pour une cent d'huile par heure, économisant par conséquent le coût du poêle dans l'espace d'un mois. A vendre au DÉPÔT D'HUILE ASTRALÉ, 56 rue de la Fabrique.

DEMANDEZ LE SIROP DES ENFANTS du Dr. Coderre, recommandé par les meilleurs médecins de la Puissance—Prix 25 cts. par bouteille.

DÉCÈS.

Le 5 juillet, à l'âge de 75 ans et 11 mois, Sieur Olivier Drolet, commerçant. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures. Le convoi quittera la maison mortuaire 215 rue St. Jean, à 8 1/2 heures, pour la chapelle St. Jean-Baptiste. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mercredi, le 5 du courant, est décédé à l'âge de 63 ans, Louis Brindamour, boucher, de Québec. Les funérailles auront lieu demain matin vendredi. Le convoi partira de la maison mortuaire, 13 rue St. Paul, à 8.30 heures, pour la Basilique et de là se rendra au cimetière Belmont ou aura lieu l'inhumation. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux de Chicago et de la Californie sont priés de publier.

A St. Romuald, le 4 du courant, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une résignation angélique, Marie-Emilie, fille bien-aimée de M. Hubert Paradis. Elle était âgée de 16 ans et 10 mois. Ses funérailles ont eu lieu ce matin à St. Romuald.

La nuit dernière, est décédée au village Stadacona, à l'âge de 10 mois et 12 jours, Marie-Henriette-Mathilda-Géraldine, enfant de M. Elzgar Lavoie. Elle sera inhumée vendredi, au cimetière St. Charles. Le départ pour l'église St. Roch se fera à 3 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ANNONCES NOUVELLES.

UNE LETTRE DE CREDIT

A été perdue en cette ville, le 5 du courant, entre 7 et 10 heures du matin. Elle ne peut être d'aucune utilité à toute autre personne qu'à son propriétaire. Une récompense de 5 piastres sera payée à quiconque rapportera cette lettre au bureau de l'Hôtel St. Louis. 6 juillet 1882—2f

Chemin de fer Intercolonial.

Locomotives, etc., à Vendre.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné, jusqu'à MEKREBEDI, le 28 JUILLET courant, pour l'achat de 10 Locomotives

1 Marteau à vapeur portant 2000 lbs. 1 Forte machine à ployer

Les soumissions peuvent être faites pour un ou plusieurs des articles ci-dessus. Conditions: payable à la livraison. Autres détails fournis sur demande.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Moncton, N.-B., 4 juillet 1882. 6 juillet 1882—1f

AVIS.

Nous soussignés, marchands de nouveautés, consentons à fermer nos établissements à 8 heures p.m. de cette date au 1er Novembre prochain, les samedis et veilles de fêtes exceptés.

Davidson & Horan, Béland, Garneau & Cie, John Lamb, Thos. Donohue, O. Richard, F. Giguère, Mme Harpe, P. J. Côté, E. Giguère, A. Roberge, E. Gingras, A. Vézina, Thomas Taylor, Ludger Bolduc, Mme Cummings. 6 juillet 1882—1fp

Demande.

On demande un jeune homme de 12 à 15 ans pour se rendre généralement utile.

Aussi: une BONNE FILLE DE CHAMBRE bien recommandée.

S'adresser HOTEL BLANCHARD, Capt. Pelletier propriétaire. 4 juillet 1882—3fp

On Demande

Deux filles sachant parler l'anglais et le français.

S'adresser chez ALP. POULIN, Coin des rues St. Jean et du Palais, H.-V. 4 juillet 1882.

Maison à Louer.

Une bonne maison à deux étages, coin des rues Jupiter et St. Gabriel, quartier Montcalm, tout près du marché Berthelot, à très bonnes conditions.

S'adresser à FR. GINGRAS, Epicier, Coin des rues Scott et St. Gabriel. 15 juin 1882.

A Vendre

Un Buggy, un Waggon de famille et un set de Harnais anglais. S'adresser au No 109 RUE DU PONT, St. Roch, 5 juillet 1882—2f

PIANOS! PIANOS!

Avis à toutes les personnes qui voudraient se procurer de bons Pianos de seconde main en ordre parfait, à des prix très modérés. Qu'elles aillent chez MM. N. Lemieux & Cie. Là seulement elles trouveront des pianos en bon ordre et à très bon marché.

N. LEMIEUX & CIE, No 309 rue St. Joseph, St. Roch, Québec. 5 juillet 1882—15j

A Vendre.

La magnifique résidence de campagne dépendant de la succession de feu Toussaint Vézina, écuyer, située sur le chemin de Ste. Foye, près de l'église, contenant environ vingt arpents de terre en superficie en bon état de culture, avec maison, grange, étables et autres bâtisses. S'adresser à H. BOLDUC, Notaire. 14 juin 1882—1m

ANNONCES NOUVELLES. CULTIVATEURS!

Les Faucheuses, Râteaux et Moissonneuses de Cossitt & Frère, sont les meilleurs. Offerts en vente dans toutes les paroisses.

Voyez nos agents pour les prix et conditions.

P. T. LEGARÉ, Agent général. Entrepôt de COSSITT & FRÈRE: 401, rue St. Valier, St. Sauveur, Québec. 5 mai 1882—3m

AVIS.

Avis est par le présent donné que le soussigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par son fils, Simon Esculier.

JULES ESCULIER, Marchand. 4 juillet, 1882—3fp

MAISON MONTMORENCY

P. DIGNARD, Propriétaire.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a ouvert une Maison de réception sur le chemin de Beauport, ci-devant occupée par Madame Gendron. Cette maison, qui porte maintenant le nom de "Montmorency House" (Maison Montmorency) sera spécialement pour la réception des familles qui désirent se procurer des rafraîchissements, dîners, goûters, etc. Elle possède une magnifique chambre de danse qui peut contenir de 200 à 250 personnes ainsi qu'une très grande salle à dîner. En conséquence, M. Dignard se chargera de préparer des dîners pour les touristes, les partis de famille et de noces, à des prix très réduits. Toute l'attention possible sera donnée aux commandes qu'il recevra. Rien ne sera négligé pour donner tout le confort possible à ceux qui voudront bien l'honneur de leur bienveillant patronage.

P. DIGNARD, Propriétaire.

N.-B.—M. P. Dignard continuera comme par le passé à manufacturer des liqueurs gazeuses et le commerce de bière pour lequel il sollicite des commandes au No 63 Rue St. Valier, St. Roch, Québec. 27 mai 1882—3m

Médecine magnétique de Mack

Aliment du Cerveau et des Nerfs

Est un remède sûr, prompt et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration des forces, pertes nocturnes spermatorrhées, faiblesse sensuelle, et impotence générale. Elle répare le système nerveux, rajeunit l'intelligence, renforce le cerveau affaibli, et rend une vigueur surprenante aux organes générateurs épuisés. L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est agréable au goût; chaque boîte contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure médecine et la plus économique.

Détails complets dans notre pamphlet que nous désirons envoyer gratuitement par la maille à n'importe quelle adresse.

La MÉDECINE MAGNÉTIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la maille, sur réception du montant en adressant

MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co., Windsor, Ont., Canada. J. WELDON, 122 rue St. Joseph, et par LAROCHE & CIE., vis-à-vis le Bureau de poste. 30 décembre 1881.

POUR

RHUME ET TOUX,

INFLUENZA, CATARRHES,

BRONCHITES, ASTHME,

CONSUMPTION, SCROFULE

ET TOUTES LES

Maladies Absorbantes

FAITES USAGE DE

L'EMULSION

Elle ne manquera jamais de guérir toutes les

LA Y-TEME NERV UX comme

LA Y-TEME NERV UX comme

DEBILITE GENERALE

PAUVRETÉ DU SANG, ETC.

D'huile de Foie de Morue

elle est recommandée par la profession médicale, comme une préparation de première classe.

DE PUTTNER

VENDE PAR TOUS LES DROGUISTES.

Prix . . . 50 cents.

Avec Hypophosphites, Etc.

N. B.—Afin d'éviter tout malentendu avec nos correspondants, nous les informons que MM. C. E. Puttner & Frère ayant cédé leurs droits dans cette Compagnie d'Emulsion, en octobre 1881, notre seule adresse d'affaires est

COMPAGNIE D'EMULSION DE PUTTNER, 86 et 88 Upper Water Street, Halifax, N. F. 13 mars 1882.

Nouvelle Galerie Photographique

Avertissement.

M. T. H. ELLISON, photographe, établi ci-devant rue St. Joseph, St. Roch, désire informer de nouveau ses amis et ses pratiques qu'il a ouvert avec son fils un atelier pour son propre compte, au

No. 18 Rue St. Jean

où l'on pourra le voir en tout temps et où il invite le public à venir l'encourager.

Photographies dans le meilleur style, à une piastre la douzaine!

Quatre portraits sur zinc pour vingt-cinq cents.

Le public est mis en garde contre l'histoire que des personnes intéressées font circuler et d'après laquelle M. Ellison aurait quitté la ville.

ELLISON & FILS

18 Rue St. Jean. 3 juillet 1882—1m

Département des chemins de fer

QUEBEC.

AVIS.

Le transfert de la Division-Est du chemin de fer Q. M. O. & O. à la Compagnie du chemin de fer du Nord, a été effectué aujourd'hui.

La Compagnie a pris possession du chemin le même jour. Tous les employés de cette Division doivent de ce jour se considérer comme employés de la Compagnie.

J. A. CHAPLEAU, Commissaire.

Québec, 1er juillet 1882. 4 juillet 1882—3f

MARCHANDISES D'ÉTÉ

GRANDE REDUCTION.

MANTILLES, GILETS, ROBES,

MANTES POUR MATIN, CHAPEAUX GARNIS ET NON GARNIS, PARASOLS ET ENTOUCAS.

Nous offrons maintenant les marchandises ci-haut énumérées ainsi que plusieurs autres effets à un avantage réel.

50 pièces d'Etouffes à robes, depuis 9 cts. à 25 cts. la verge.

GLOVER, FRY & Cie.

Habillements d'été pour Messieurs.

Bonneterie, Gants, Effets de dessous, ainsi que les dernières nouveautés anglaises en fait de chemises, Collets et Cravates, etc.

GLOVER, FRY & Cie.

1 juillet 1882.

LA TEINTURERIE FRANCAISE

DE LA RUE ST. JOSEPH

EST TRANSFÉRÉE AU No 350, MÊME RUE.

Robes et vêtements teints ou nettoyés sans être défaits. Gants de kid teints ou nettoyés. Crêpes et Chapeaux remis à neuf. Plumes nettoyées, frisées et teintes de toutes les couleurs. 9 mai 1882.

PIERRE DERY

SELLIER

EN GROS ET EN DÉTAIL

No 62, RUE ST. GEORGE, COTE D'ABRAHAM

Faubourg St. Jean, Québec.

ANCIEN POSTE DE FEU P. C. DERY. A l'honneur d'informer le public de la ville et des environs, surtout les marchands qu'il tient en stock et qu'il fabrique sur commande la meilleure variété de Harnais de travail (double et simple) ainsi que de fantasia et de luxe (double et simple) et cela à des conditions tellement avantageuses qu'il fait bon d'y voir avant d'acheter ailleurs.

Tout le stock venant de la succession de P. C. Dery, sera vendu à une réduction considérable. Une visite est sollicitée. 20 avril 1882—2m

MAISON A LOUER

A l'Isle aux Coudres. Une excellente maison de campagne, à l'Isle aux Coudres, comprenant une grande salle, un salon, et cinq chambres à coucher. On y trouvera aussi tout le confort désirable, chevaux, voitures, etc., etc.

A des conditions très libérales. S'adresser à THADÉE DEMEULES, Propriétaire, Isle aux Coudres.

27 juin 1882.



Ligne de Ste. Anne.

Le 23 sur Laurentides, qui fait le trajet entre Québec et Ste. Anne, quittera le quai Champlain tous les jours et tous les dimanches à 6 heures du matin, excepté les mardi et samedi, les mêmes voyages se feront suivant l'heure de la marée. Le public sera servi à bord avec toute la cuisine possible. Toute société religieuse ou civile qui voudra organiser un pèlerinage pourra louer le vapeur à des conditions avantageuses et s'adresser au capitaine. On a considérablement agrandi ce vapeur, ce qui le rend beaucoup plus confortable.

Le 19, le 18, le 17 et 25 Juillet, le vapeur quittera le quai Champlain à 4 HEURES DU MATIN au lieu de 6 heures. CAPT. ELZÉAR FORTIER. 4 juillet 1882.

G EMILE TANGUAY Architecte

38, RUE ST. EUSTACHE QUARTIER ST. JEAN. 11 mars 1882-1 an NOUVELLEMENT REÇU Et en vente à la Librairie de

A. F. E. DARVEAU

No. 151, rue St. Joseph, St. Roch.

- Le livre de piété de la jeune fille, par l'auteur des paillettes d'or... \$1.00
Le jeune fille en vacances, par l'auteur des paillettes d'or... \$0.70
La science du ménage, par l'auteur des paillettes d'or... \$0.25
Les petites recettes et les petits défauts, par l'auteur des paillettes d'or... \$0.25
Le livre des gardes malades, par l'auteur des paillettes d'or... \$0.50
Don divin de la charité, par l'abbé Brilon... \$0.45
De l'amour du cœur de N. S. J. C. par le P. Bouché... \$0.50
Au ciel on se reconte et les paradis de l'autre... \$0.45
Le langage de la passion, par Mgr Gemme... \$1.50
Médées des âmes pieuses, 2 vols. reliés... \$1.50
Manuel de l'Immaculée Conception, reliure élégante... \$1.50
Trésor des âmes pieuses, 1 vol. relié... \$0.50
Le S. Cœur de Jésus, d'après St. A. de Liguori... \$0.50
Les plus belles prières de St. A. de Liguori, 1 vol. relié... \$0.90
Guide de la jeune fille, vol. relié... \$0.75
Le jeune homme, 1 vol. relié... \$0.60
Le livre d'âmes pieuses, 1 vol. relié... \$1.50
Le christianisme et les temps présents, l'abbé Bourget... \$0.30
Les deuils de la vie, par l'abbé Pastil... \$1.25
Le quart d'heure pour Dieu... \$2.25
Métier de Sainte Chantal, 2 vols. reliés... \$2.50
de la bienheureuse Marguerite Marie... \$1.25
Histoire de Sainte Monique, 1 vol. relié... \$1.00
de St. François d'Assise, 1 vol. relié... \$1.00
Le dévouement passion de N. S. J. C. l'abbé Casades... \$0.90
Une visite est sollicitée. 24 juin 1882.

LIBRAIRIE CONTEMPORAINE

- 46 Rue de la Fabrique H.-V.
Romans de 325 à 350 pages chaque, volum beau papier, et belle impression
Eros et Dandet - Un martyr d'amour 1 vol.
Dolorés, 1 vol.
Une femme du monde 1 vol
Les amoureux de Juliette
1 volume... 0.30
Pierre Zacone - Mémoire d'un commissaire de police, 2 vols.
Pierre Zacone - Les mairies de Paris, 1 vol
La dame d'Anteuil, 1 vol
Les aventuriers de Paris, 1 vol
Le Courrier de Lyon, 1 vol
Les aventures de 3 jeunes parisiennes, 1 vol
Henry Murgel - Scènes de la vie de Bohème 1 volume... 0.30
N. B. - Par la poste il faut ajouter 4 cts. de plus par volume. A. O. RAYMOND. 26 juin 1882.



Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE QUÉBEC, MONTRÉAL, KINGSTON, TORONTO, HAMILTON, ET TOUTS LES PORTS INTERMÉDIAIRES.

Les magnifiques Bateaux QUÉBEC et MONTREAL, qui voyagent entre ces deux villes, partent régulièrement comme suit :
Le QUÉBEC, Capt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures p.m. et le MONTRÉAL Capt. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures p.m. Les Billets du chemin de fer du Nord seront acceptés sur cette ligne.

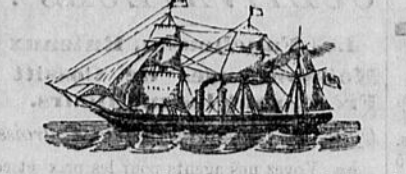
ENTRE MONTRÉAL ET HAMILTON
Les bateaux Algerian, Passport, Corsican, Spartan, Corinthian ; un d'eux laissera le bassin au canal, tous les jours à neuf heures A. M., et de Lachine à l'arrivée du train qui laisse la route de Bonaventure à midi.
On peut se procurer des Billets et des Cabines chez E. M. Stocking, vis-à-vis l'Hotel St. Louis, et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon. A. DESFORGES, Agent. Québec, 12 mai 1882.

SIROP DES ENFANTS

PRÉPARE PAR LE DR. CODERRE, Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"Le SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Vieux-Québec. Ce sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhées, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc.
Noms soussignés, médecins, après avoir pris communication de la composition du SIROP DES ENFANTS, certifient que ce sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que : coliques, diarrhées, dysenterie, dentition douloureuse, toux, rhume, etc., etc.
E. H. TRUBET, M. D., Professeur d'Accouchement et des maladies des femmes et des enfants.
J. G. BREAUD, M. D., Professeur d'Anatomie.
P. MÉRIS, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale.
F. BRASIER, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Clinique Médicale.
Tom. E. D'ORSENY, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie.
HÉROLD FALIER, M. D., Professeur d'Instituts de Médecine.
A. T. BROSSAUD, M. D., Professeur de Botanique.
G. O. BRAUDRY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie.
Juillet 1882-9m q & h

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallees

Canadiennes et des Etats-Unis

1882 Arrangements d'été 1882

CETTE LIGNE se compose des puissants Steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, PARIANIAN, SARDINIAN, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY et QUÉBEC, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUÉBEC chaque SAMEDI, (arrétant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mallees allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant), partent

DE QUÉBEC

Table listing ship names and departure dates: HIBERNIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, etc.

Prix de passage de Québec : Cabine... \$70 et \$80 (Selon les accommodements.) Intermédiaire... \$40 Entrepont... 25

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore, partent comme suit :

DE HALIFAX.

Table listing ship names and departure dates: AUSTRIAN, NOVA SCOTIAN, GRECIAN, etc.

Prix de passage entre Halifax et St. Jean : Cabine... \$20 Intermédiaire... \$15 Entrepont... \$6.

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow :

Table listing ship names and departure dates: BUENOS AYREAN, GRECIAN, LUCERNE, etc.

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau. Connaissances directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent. Une allée avec les mallees et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer. Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE & Co., Agents. 8 mai 1882.

THÉS! THÉS!!

Nous venons de recevoir une consignment considérable de Thés Noirs, Verts et Japon que nous vendons à 20, 25, 30, 40, 50, 60 cts., et au delà

CAFÉS JAVA, JAMAICA ET ROYAL BOURBON. CAFÉ DES GOURMETS 1 lbs ET 2 lbs. SIROP D'HÉRABLE. VINS ET LIQUEURS les meilleurs de la cité. TOUSSAINT & FRÈRES, Ancienne maison de MM. Thibaudau Freres & Cie. 1 juin 1882.

Chemin de Fer du Nord

A PARTIR DE JEUDI, 1ER JUN 1882. Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: Mixte, Malle, Expr's, Train éclair. Lists departure and arrival times for various routes.

Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit. Les Trains du Dimanche partent de Montréal, et de Québec à 4 P.M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga. En connection avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAU DES BILLETS : 13, PLACE D'ARMES, } MONTRÉAL. 202, RUE ST. JACQUES, } VIS-À-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUÉBEC. CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA L. A. SENECAI, Surintendant Génl.

Chemin de Fer Intercolonial

1882-SAISON D'HIVER-1882

Le et après LUNDI, le 3 JUILLET, les Trains ma; cheront tous les jours, (les Dimanches exceptés) comme suit : Laisseront la Pointe-Lévis

Table with columns: Express pour Halifax et St. Jean, Accommodation et Malle, Fret. Lists times for various routes.

Arriveront à la Pointe-Lévis Express d'Halifax et de St. Jean

Table with columns: Jean, Accommodation et Malle, Fret. Lists times for various routes.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean et rendront à leur destination le Dimanche; ces qui partiront de St. Jean et d'Halifax arrêteront à Campbelltown.

Le char Pullman attaché au convoi qui part de la Pointe-Lévis les Mardis, Jendis et Samedis, rendra directement à Halifax, et celui qui suit le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, droit à St. Jean. D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B. 1 juillet 1882.

The Noon Gun Polka 50 cents

O. A. JULIEN MEUBLIER.

(Ancienne boutique de M. A. MOISAN,) 44, RUE ST. OLIVIER

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il a en magasin un bon assortiment de meubles d'après les derniers goûts américains, et qu'il exécutera sous le plus court délai d'après les goûts des pratiques tous les meubles qu'ils désireront avoir. Il entreprendra aussi à ses risques le démenagement de pianos et autres effets de valeur. Il posera les tapis et réparera les vieux meubles. Votre pratique est respectueusement sollicitée.

ON A BESOIN IMMEDIATEMENT D'UN APPRENTI. O. A. JULIEN, Meublier, 44 Rue St. Olivier. 7 juin 1882-1mp

Pot Barley, Pot Barley.

GRUAU, GAUDRIOLE, PAIN DE COTON. SUCRE D'ÉRABLE, PIERRES MOULANGES AUSSI Foin et Paille.

J. B. Renaud & Cie. 72 a 82, Rue St. Paul. 26 mai 1882.

JULES TESSIER AVOCAT No 15 RUE BUADE Ancien bureau de la société Suzor et Tessier, Québec. 15 juin 1882-1m

MOULINS A COUDRE SINGER, WANZER, RAYMOND JEAN ROY, tailleur, Rue Sous-le-Port. 14 avril 1882-1an

CHUTE DANS UN PRÉCIPICE

Nous avons signalé le terrible accident survenu à des excursionnistes qui étaient partis de San Francisco pour aller camper aux environs de Felton, dans le comté de Santa Cruz. Voici, dit le Courrier de San Francisco, dans quelle circonstance a eu lieu cet accident qui a plongé plusieurs familles dans le deuil :

Depuis deux ou trois semaines, un grand nombre de personnes s'étaient donné rendez vous dans les montagnes de Santa Cruz, à un certain endroit très pittoresque où l'on a établi un camp pour y passer les vacances. Ce camp se trouve à un mille de Big Tree Grove et à sept milles et demi de la ville de Santa Cruz.

Comme on comptait presque autant de dames que de messieurs, on organisait journellement des parties de plaisir à cheval ou en voiture, et le soir dansait en plein air sous les grands arbres. Or, quelques-uns eurent l'idée de faire une promenade en voiture au clair de la lune.

On eut beau leur objecter que la route était fort dangereuse, en raison de l'escarpement des montagnes bordées d'affreux précipices, ils dédaignèrent ces conseils dictés par la prudence. Et une douzaine d'entre eux (six hommes et six dames), firent atteler quatre chevaux à une voiture remplie de foin et quittèrent le camp à la tombée de la nuit.

Ils se rendirent à Santa Cruz où l'on dansa jusqu'à près de minuit. Et après avoir bu et mangé copieusement à l'hôtel, les jeunes gens se remirent en route pour le camp de Felton. Tout alla bien jusqu'à un certain endroit où la voiture avait à suivre un étroit sentier contournant la montagne en forme de spirale et surmontant un précipice de plusieurs centaines de pieds de profondeur, où coule un torrent dont les eaux mugissantes produisent un bruit sinistre au milieu de ces solitudes.

Même en plein jour, la vue de ce précipice donne le vertige aux touristes attirés par la grandeur du paysage. La route à suivre en contournant la montagne est tellement étroite que les roues d'une voiture bordent le précipice et que de distance en distance on a creusé des sortes de niches pour se garer dans le cas où une autre voiture viendrait dans le sens contraire.

Il était environ une heure du matin quand les excursionnistes arrivèrent au lieu indiqué. La lune, dans son premier quartier, venait de disparaître à l'horizon et l'obscurité était complète. Le conducteur ayant alors perdu le contrôle des deux chevaux de devant, les autres, reculant tout à coup, entraînaient l'équipage qui roula au fond du précipice.

La voiture fut mise en pièces, deux chevaux furent tués en tombant et quatre des excursionnistes restèrent morts sur la place, tandis que les autres étaient plus ou moins grièvement blessés. Il s'ensuivit une scène épouvantable, au milieu de l'obscurité, chacun des survivants cherchant à sortir de cette affreuse situation, afin de porter secours aux blessés dont les cris de douleurs retentissaient au loin.

Enfin deux des plus valides parvinrent à gagner la route dans la montagne et se dirigèrent vers Santa Cruz pour aller chercher un médecin. Mais ne connaissant pas bien la route, ils s'égarèrent dans les bois. Ce n'est qu'une demi-heure plus tard que des bûcherons du voisinage, attirés par les cris, vinrent offrir leur assistance. L'un d'eux connaissant parfaitement le pays, courut jusqu'à Felton pour y donner l'alarme.

Enfin, il était quatre heures du matin quand les docteurs arrivèrent sur la scène du désastre et purent donner des soins aux blessés, que l'on transporta aussitôt que possible à Felton. Quant aux morts, on dut attendre le passage du train de chemin de fer à sept heures pour les transporter en ville.

Parmi les morts on cite : Miss Ida Cowdery, fille de l'attorney du comté de San Francisco ; miss Eva Hussey ; miss Celia Clark et M. George Scott, tous résidents de San Francisco.

TRIBUNAU COMIQUES.

Jules Moinaux vient de publier sous ce titre, un volume dont nous détachons le passage suivant : Si l'on peut reprocher à un garde-champêtre, que nous allons entendre, quelque obscurité dans ses explications, données de vive voix, on ne saurait lui refuser une grande précision dans ses procès-verbaux, et c'est là l'important. Voici donc comment il parle, après

quoi, ce qu'il a écrit nous apprendra peut être ce que parler veut dire :

"Ayant aperçu le sieur ici présent, ayant des choux qu'il avait arrachés avec ses mains, qui appartenait à Jacques Finot, cultivateur, dont ayant constaté antérieurement la vieille emportant des oignons clandestins, je le conduisis chez M. le maire, dont il reconnut avoir volé les carottes, dont j'ai saisi le choux comme pièce à conviction.

M. le président.—Ce n'est pas bien clair.

Le prévenu.—Ce vieux fonctionnaire ne sait même pas ce qu'il m'accuse ; car, messieurs, qu'est-ce que j'ai volé ? C'est-il des choux, des carottes ou des oignons ? Qu'il le dise ! qu'il le dise.

Le garde-champêtre.—Du moment que le délinquant attaque d'incompétence ma déclaration verbale, je vais préciser dans les circonstances de la cause, qui est écrit dans mon procès-verbal officiel. (Le témoin lit.)

"Étant en tournée et me trouvant sur la route départementale n° 17, je vis le délinquant possesseur de deux choux ; ayant reconnu le soussigné comme étant voleur de nation des végétations d'autrui, pour l'avoir remarqué la veille en détention d'oignons suspect, je lui ai questionné sur les deux choux, comme suit :

"Demande.—Je vous ai vu sortir hier d'une pièce de terre ensemencée, du nommé Finot Jacques, avec un panier qui en était rempli ?

"Réponse.—Oui, monsieur Grenu, c'est vrai.

"Étes vous son domestique ou son serviteur à son service ?

"Réponse.—Oui, monsieur Grenu, je suis son domestique.

"Demande.—C'est faux.

"Réponse.—Vous en êtes un autre !

"Demande.—Aujourd'hui, je vous retrouve dans le même cas semblable des oignons d'hier, seulement c'est des choux.

"Réponse.—Monsieur Grenu..."

M. le président.—Enfin a-t-il avoué ? Le garde champêtre.—Il a avoué sans affirmer et que même il a voulu corrompre mes fonctions qui est congné également dans son procès-verbal, ainsi qu'il suit, pour acheter ma confiance :

"Réponse.—Monsieur Grenu, c'est vrai que j'ai volé les oignons au détritus du nommé Finot-Jacques.

"Demande.—Suyez moi chez M. le maire.

"Réponse.—Monsieur Grenu, êtes-vous susceptible de l'humanité pour un père de famille ?

"Demande.—C'est en proportion qu'elle est compatible à mes fonctions.

"Réponse.—Monsieur Grenu, voulez-vous acceptez une pièce de 4 francs, et ni vu ni connu ?

"Demande.—Votre corruption de fonctionnaire est encore pire."

Sur ce, le délinquant, à mon refus honorable, m'a envoyé un nuage de coups de poing.

Le prévenu.—Un nuage, non ; trois uniques.

Le garde-champêtre.—Et une dent cassée.

Le prévenu.—J'ignore ce qui s'est passé dans votre intérieur.

Le garde champêtre.—Le sieur, ici présent, a déjà eu un procès d'avoir fraudé avec l'octroi, en passant un lièvre qu'il avait mis dans une peau de lapin, si bien arrangée que sa mère ne l'aurait pas reconnu, sauf le bout des pattes, qu'il était entré à la barrière, en tenant son lièvre par les pattes de lapin.

M. le président, au prévenu.—Qu'avez-vous à dire ?

Le prévenu.—J'ai à dire que ce vieux fonctionnaire ne sait pas ce qu'il dit et qu'il abuse de son éducation pour écrire contre moi des choses que je ne pourrais pas y répondre si bien que lui ; voilà mon caractère.

Le tribunal condamne le prévenu à quatre mois de prison.

En entendant cette condamnation, il se met à pleurer. Peut-être a-t-il gardé un oignon ?

MÈRES! MÈRES!! MÈRES!!! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. En vente partout à 25 cents la bouteille. 30 janvier 1882-q&h.